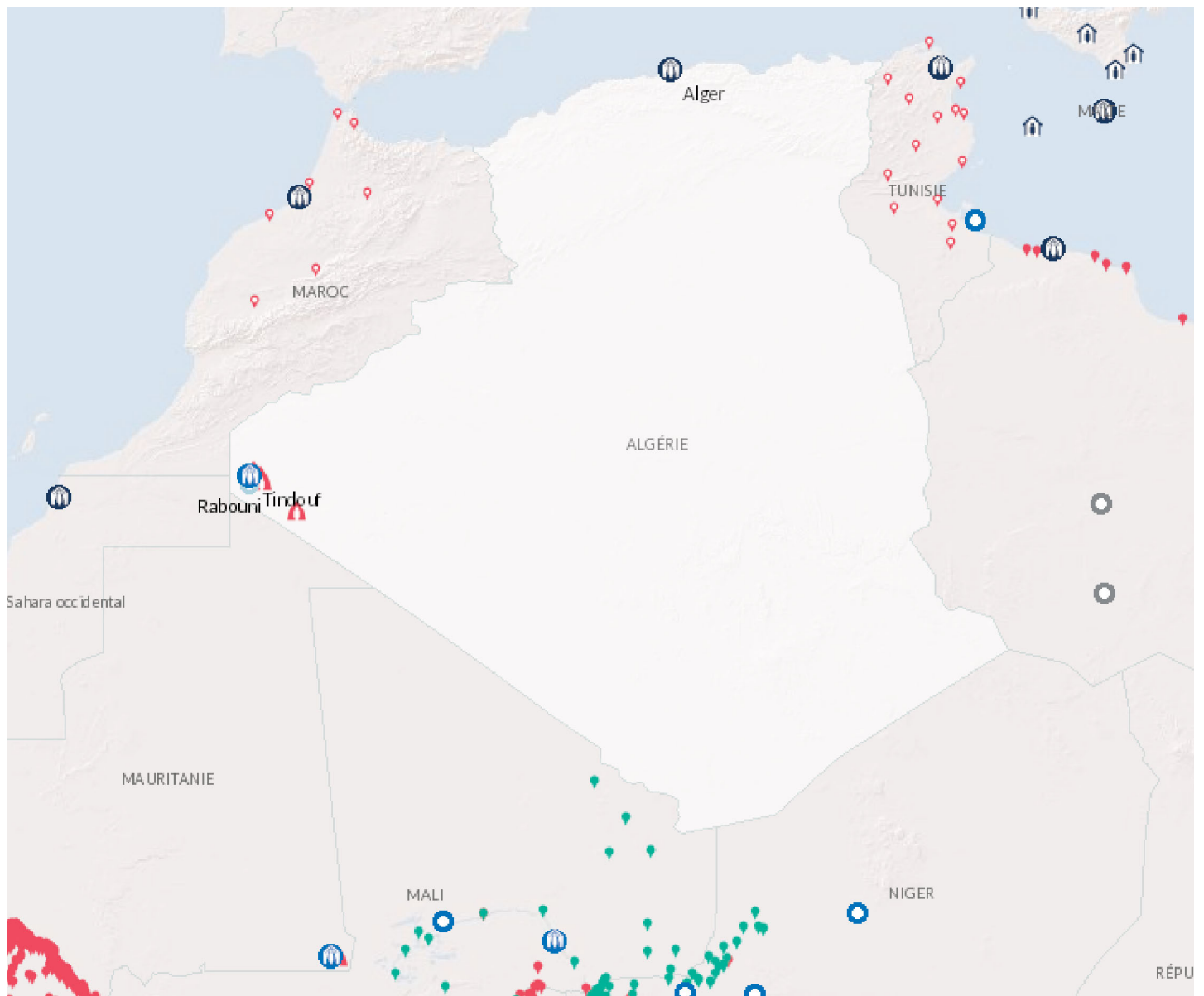


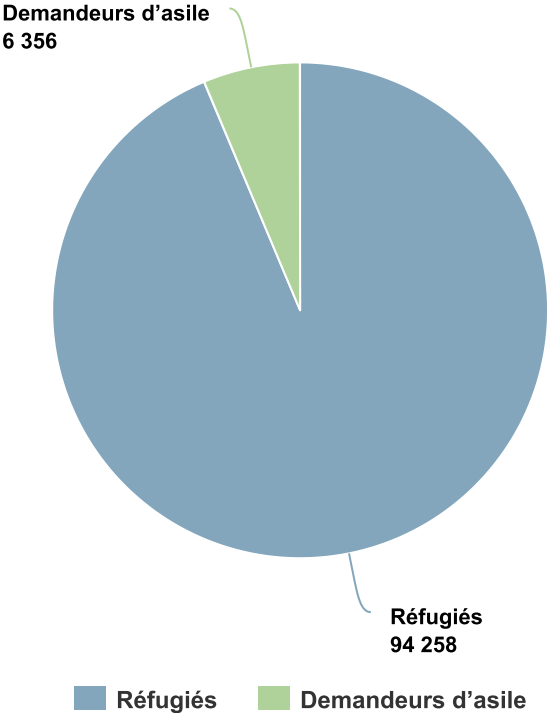
Opération: Algérie



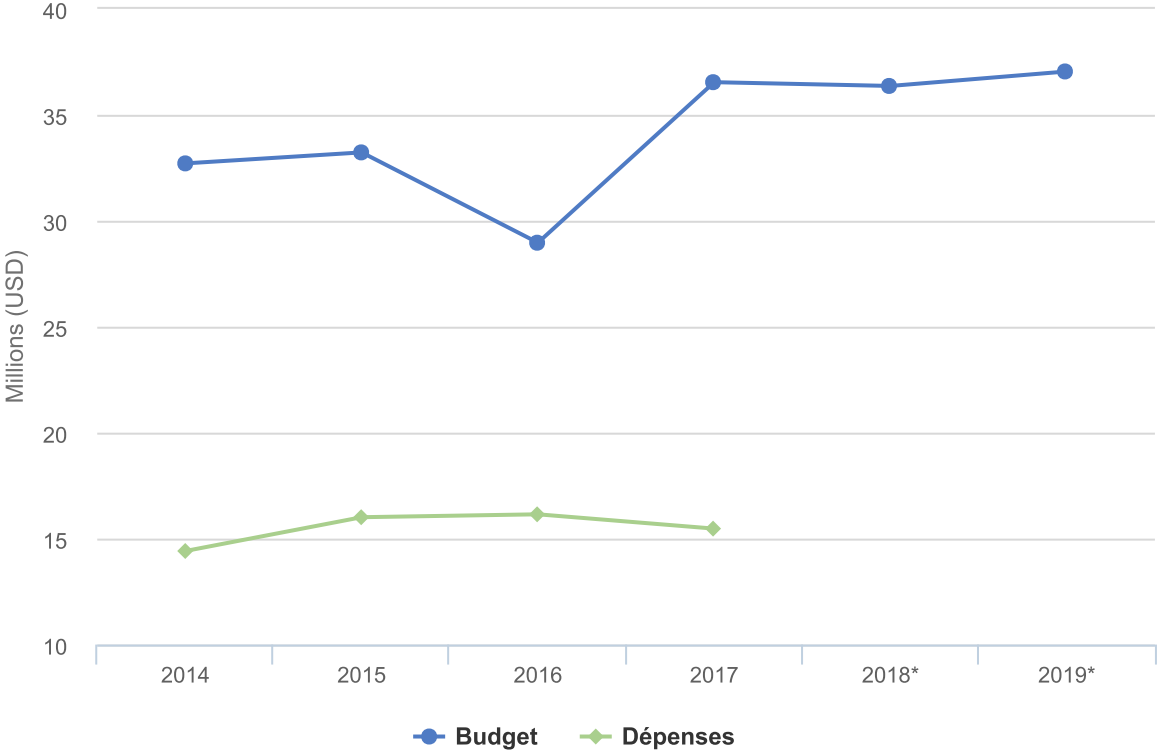
Personnes relevant de la compétence du HCR

+ 1% EN 2017

2017	100,614
2016	99,949
2015	100,775



Budgets et Dépenses - Algérie



Environnement de travail

Dans l'attente de la création d'un régime national d'asile en Algérie, le HCR se charge d'un éventail d'activités de protection, par le biais de ses bureaux d'Alger et de Tindouf. Il assure aussi un renforcement des capacités des autorités et des partenaires compétents. Il collabore étroitement avec le Ministère des affaires étrangères et le Croissant Rouge algérien.

À Alger, le HCR enregistre les demandeurs d'asile, assure la détermination du statut de réfugié, plaide pour la libération des détenus et apporte une assistance spécialisée. Le manque d'accès aux zones frontalières et à de grandes parties du pays où vivent les demandeurs d'asile reste problématique.

À Tindouf, le HCR dirige les efforts interinstitutions afin de soutenir le programme pour les réfugiés sahraouis, en étroite coordination avec le PAM (aide alimentaire) et l'UNICEF (santé, éducation et protection de l'enfant). Il dirige le groupe de travail interinstitutions et le groupe de travail intersectoriel, les réunions mensuelles de coordination pour les secteurs de la protection, des activités de subsistance, de l'alimentation en eau, de l'assainissement et de l'hygiène, en coordination avec la communauté réfugiée sahraouie. L'organisation travaille en liaison avec la société civile sahraouie dans les cinq camps de réfugiés et favorise activement la participation communautaire. À Tindouf, il aide les réfugiés sahraouis vivant dans cinq camps de réfugiés, par des approches participatives pour encourager l'engagement et l'autogestion, en particulier pour les jeunes. Des activités de subsistance permettront d'atténuer en partie la frustration et le chômage des jeunes.

Le plan du HCR pour 2019 est conforme à la stratégie de protection et de solutions pluriannuelle et de partenariats multiples pour 2018-2021, dont les objectifs stratégiques incluent l'amélioration de l'espace de protection pour les réfugiés et demandeurs d'asile, le renforcement des systèmes de santé et d'éducation basés dans les camps, l'augmentation du niveau d'eau potable, la promotion d'un régime d'asile national et le développement de moyens de subsistance pour les jeunes.

Principales priorités

Les principales priorités du HCR seront de plaider pour l'élargissement de l'espace de protection dans les zones urbaines et de réduire la vulnérabilité des personnes relevant de sa compétence à la violence et l'exploitation sexuelle. L'organisation continuera de coopérer avec les autorités pour la protection des réfugiés en Algérie. Elle fera tout son possible pour veiller à ce que les réfugiés et demandeurs d'asile vivant dans les zones urbaines puissent satisfaire leurs besoins essentiels et avoir accès aux services de base, et pour faciliter leur autosuffisance. Le HCR continuera de préconiser la prévention de la détention arbitraire ou de l'arrestation des personnes relevant de sa compétence. À Alger, il reconduira le soutien qu'il apporte aux autorités afin de finaliser une loi sur les réfugiés et les décrets d'application portant sur l'asile. Le HCR réitérera la nécessité d'accorder un statut juridique aux réfugiés et aux migrants.

À Tindouf, le HCR renforcera ses services pour les personnes avec des besoins spécifiques, en particulier dans les domaines de la santé, des abris et de l'éducation. Pour répondre aux besoins en abris, la priorité du HCR est de distribuer 1 000 tentes familiales aux plus vulnérables, et de construire et d'équiper un centre pilote où les jeunes femmes pourront apprendre à coudre la toile de tente. Les priorités pour l'éducation sont d'organiser des cours accélérés de français pour près de 700 étudiants sahraouis et d'aider les étudiants par des bourses d'études dans les universités algériennes. Au niveau des activités rémunératrices, les priorités sont de soutenir la création de

nouvelles entreprises et d'unités de production collaboratives, en distribuant des biens financiers, des outils de production, en dispensant une formation et en soutenant les formations professionnelles.

À Tindouf, le sous-financement représente la contrainte la plus pressante pour l'opération. La situation est encore aggravée par la rudesse du climat et l'éloignement des camps de réfugiés, qui limitent les possibilités économiques et les activités de subsistance. L'an prochain marquera les 44 ans du déplacement des Sahraouis. Par ses activités de plaidoyer et de collecte de fonds, le HCR continuera de s'attaquer au sous-financement chronique de l'opération en faveur des Sahraouis.

Chiffres clés :

- 100% des personnes relevant de la compétence du HCR seront enregistrées individuellement
- 100% des enfants réfugiés et demandeurs d'asile en âge de fréquenter l'école primaire seront scolarisés
- 4 000 kits d'outils d'entretien des abris et des matériaux seront fournis aux réfugiés du Sahara occidental
- 20 litres d'eau potable par personne et par jour, en moyenne, seront mis à disposition des réfugiés du Sahara occidental
- 15 centres de santé seront équipés/construits/remis en état pour les réfugiés du Sahara occidental

Budget 2019 révisé - Algérie | USD

Le tableau suivant présente le budget révisé par objectif pour cette opération. L'affectation des ressources au niveau des objectifs peut être modifiée en cours d'année selon l'évolution de la situation opérationnelle et des priorités. Le budget courant par pilier tel qu'il apparaît en bas du tableau est mis à jour chaque mois et remplacé par le budget final une fois l'année clôturée.

	Pilier 1 Programme pour les réfugiés	Total
Environnement de protection favorable		
Cadre juridique et politique	83,571	83,571
Institutions et pratiques administratives	319,085	319,085
Aide juridique et recours judiciaires	480,683	480,683
Sous-total	883,339	883,339
Processus de protection et documents adéquats		
Conditions d'accueil	171,612	171,612
Enregistrement et établissements des profils	240,000	240,000
Procédures de détermination du statut de réfugié	442,395	442,395
Documents individuels	217,485	217,485
Documents d'état civil	446,395	446,395
Sous-total	1,517,888	1,517,888
Sécurité face à la violence et à l'exploitation		
Prévention et interventions liées aux VSS	224,457	224,457
Risques de détention arbitraires	16,357	16,357
Protection des enfants	24,571	24,571
Sous-total	265,385	265,385
Besoins de base et services essentiels		
Santé	2,861,655	2,861,655
Services de santé reproductive et de lutte contre le VIH	187,148	187,148
Nutrition	751,743	751,743
Sécurité alimentaire	1,082,401	1,082,401
Eau	8,674,030	8,674,030
Hygiène et assainissement	601,020	601,020
Abris et infrastructures	2,873,150	2,873,150
Énergie	725,331	725,331
Articles élémentaires, ménagers et d'hygiène	2,233,805	2,233,805
Services pour les personnes ayant des besoins spécifiques	1,422,665	1,422,665
Éducation	3,888,326	3,888,326
Sous-total	25,301,273	25,301,273
Autonomisation et autogestion communautaires		
Mobilisation communautaire	383,921	383,921

	Pilier 1 Programme pour les réfugiés	Total
Autosuffisance et moyens d'existence	3,382,720	3,382,720
Sous-total	3,766,641	3,766,641
Solutions durables		
Retour volontaire	279,669	279,669
Réinstallation	306,453	306,453
Sous-total	586,122	586,122
Direction, coordination et partenariats		
Relations avec les donateurs	201,956	201,956
Sous-total	201,956	201,956
Appui à la logistique et aux opérations		
Approvisionnement et logistique	2,247,971	2,247,971
Gestion des opérations, coordination et appui	2,007,004	2,007,004
Sous-total	4,254,975	4,254,975
Budget 2019 révisé	36,777,580	36,777,580
Augmentation / Diminution	268,704	268,704
Budget 2019 courant	37,046,284	37,046,284